



TARIFS JOURNALIERS AU 1^{er} JANVIER 2024

Les tarifs journaliers de l'EHPAD et de l'USLD sont définis au 01 Janvier 2024 par arrêtés du 18 Janvier 2024 par le Président du Conseil Départemental de Loire-Atlantique.

HEBERGEMENT ET DEPENDANCE

E.H.P.A.D., HEBERGEMENT TEMPORAIRE, U.S.L.D. ET U.H.R. RESIDENCE « FLEUR DE SEL » SITE DE GUERANDE			
	Résident de + 60 ans		Résident de - 60 ans
	Chambre seule	Chambre double	
Hébergement permanent - temporaire E.H.P.A.D.	80.16 € (73.89 + 6.27)	78.24 € (71.97 + 6.27)	92.90 €
Hébergement permanent U.S.L.D et U.H.R	81.24 € (73.89 + 7.35)	79.32 € (71.97 + 7.35)	99.41 €

E.H.P.A.D. RESIDENCES « LES LAURIERS » ET « LA COTE SAUVAGE » SITE DU CROISIC					
	« LES LAURIERS »		«LA COTE SAUVAGE »		
	Résident de + 60 ans	Résident de - 60 ans	Résident de + 60 ans	Résident de -60 ans	
	Chambre seule		Chambre seule	Chambre double	
Hébergement permanent	69.98 € (63.71 + 6.27)	82.72 €	76.01 € (69.74 + 6.27)	73.55 € (67.28 + 6.27)	88.75 €

DEPENDANCE

E.H.P.A.D, HEBERGEMENT TEMPORAIRE, U.S.L.D. ET U.H.R.				
	G.I.R.	TARIF	ALLOCATION A.P.A.	A LA CHARGE DU RESIDENT
E.H.P.A.D.	G.I.R. 1-2	23.30 €	17.03 €	6.27 €
	G.I.R. 3-4	14.79 €	8.52 €	6.27 €
	G.I.R. 5-6	6.27 €		6.27 €
U.S.L.D. et U.H.R.	G.I.R. 1-2	27.28 €	19.93 €	7.35 €
	G.I.R. 3-4	17.31 €	9.96 €	7.35 €
	G.I.R. 5-6	7.35 €		7.35 €

(Tarifs sous réserve de résidence dans le département de Loire Atlantique)

Fait à Guérande, le 24 Janvier 2024